

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de ST MAURICE DE LIGNON,
Dûment convoqué le 4 octobre s'est réuni en session ordinaire,
Dans la Salle Jean Baure, sous la présidence de M. Alain FOURNIER, Maire.

Présents : M. FOURNIER (Maire), Mme MERLE, M. MOREL, M. AULAGNIER, Mme PEYRAGROSSE, M. PEROTTI, Mme GUERIN, Mme FAVIER arrivée à 19h45, Mme DUPUY, Mme TOSI, M. LILLIO, Mme OUIILLON, M. MOALLIC, Mme PINATEL, M. ESTOC, Mme PEYRARD, M. PEYROCHE arrivé à 19h40, Mme BERRUERO, M. CHANON.

Absents : M. PEYRARD ayant donné procuration à M. MOREL, Mme ANJORAS ayant donné procuration à M. AULAGNIER.

Secrétaire de séance : Mme OUIILLON

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

APPROBATION PV DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2021

1. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

1.1 Mise à jour du tableau des commissions communales

Le Conseil municipal :

APPROUVE A L'UNANIMITE la mise à jour du tableau des commissions communales selon le tableau ci-dessous :

COMMISSION FINANCES	A FOURNIER	ADJOINTS	M ROMEYER	F MOALLIC	A DUPUY	M PEYROCHE		
ECONOMIE - COMMERCE	J P AULAGNIER	DE CCDS	A DUPUY	A ANJORAS				
COM APPEL OFFRES	A FOURNIER	P MOREL (T)	M. PEYRAGROSSE (T)	A DUPUY (T)	P PEROTTI (S)	G. LILLIO (S)	A ANJORAS (S)	
COMMISSION EMPLOI	A FOURNIER	V MERLE	M PEYRAGROSSE	P MOREL	F MOALLIC			
REORGANISATION DU BOURG	A FOURNIER	ADJOINTS	L PEYRARD	C TOSI	G LILLIO	A BERRUERO		
TRAVAUX PAB	A FOURNIER	P MOREL	L PEYRARD	G LILLIO	J. PINATEL	M. PEYROCHE	A. BERRUERO	
FRICHE BARDON	A FOURNIER	ADJOINTS	L PEYRARD	A ANJORAS	M ESTOC	F MOALLIC	M PEYROCHE	
URBANISME/PC CU	P PEROTTI	A FOURNIER	P MOREL	V MERLE	R PEYRARD	A. DUPUY		
MODIFICATION PLU	P PEROTTI	A FOURNIER	ADJOINTS	L PEYRARD				
EAU ASSAINISSEMENT	P MOREL	P PEROTTI	A FOURNIER					
VOIRIE	P MOREL	A FOURNIER	L PEYRARD	F MOALLIC	C TOSI	A DUPUY	R PEYRARD	J. CHANON
VIE ESP.PUB. CHEMINS RURAUX	P MOREL	A BERRUERO	L PEYRARD	F MOALLIC	C TOSI	A DUPUY	R PEYRARD	M PEYROCHE
EQUIPEMENT ET BIENS COMMUNAUX	P MOREL	V MERLE	A FOURNIER	G LILLIO	M. ESTOC	J. CHANON	L. PEYRARD	
DEVELOPPEMENT DURABLE	TRANSVERSE A TOUTES LES COMMISSIONS							
INFORMATIQUE /INTERNET	F MOALLIC	O GAILLARD	A FOURNIER	JP AULAGNIER	+ 3 AGENTS			

COMMUNICATION EVENEMENTIEL MUNICIPAL	V MERLE	A BERRUERO	J PINATEL	JP AULAGNIER				
VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE	V MERLE	G LILLIO	E GUERIN	L PEYRARD				
VIE ASSOCIATIVE CULTURELLE	V MERLE	G LILLIO	E GUERIN	M ESTOC	M PEY-RAGROSSE	A DUPUY	A BERRUERO	
LOGISTIQUE MANIFESTATION	P MOREL	A FOURNIER	F MOALLIC	G. LILLIO	V. MERLE			
SOLIDARITE ALERTESECURITE	M PEY-RAGROSSE	P. MOREL	A FOURNIER	F MOALLIC	JP AULAGNIER			
COMMISSIONS SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE	M PEY-RAGROSSE	E FAVIER	J PINATEL	E GUERIN	A BERRUERO			
COMMISSION JEUNES ADO	V MERLE	A ANJORAS	L OUILLON	E GUERIN	E FAVIER	F MOALLIC	G LILLIO	
CA MAISON DE RETRAITE	A FOURNIER	M PEY-RAGROSSE	A DUPUY					
TRAVAUX MAISON DE RETRAITE	A FOURNIER	M PEY-RAGROSSE	P MOREL	C TOSI	L OUILLON	A DUPUY	A BERRUERO	
COMMISSION MAISON DE SANTE	V MERLE							
DELEGUES COMMUNAUTAIRES	JP AULAGNIER	M PEY-RAGROSSE	V MERLE	A FOURNIER				
SIPEP	P PEROTTI	P MOREL	A FOURNIER	JP AULAGNIER	V MERLE	F MOALLIC		
SELL	P PEROTTI	P MOREL	JP AULAGNIER	A FOURNIER	V MERLE	F MOALLIC		
SYNDICAT DE CAPTURE CARNIVORES	R PEYRARD	P PEROTTI						
CNAS	A FOURNIER	N MAISONNIAL						
SYNDICAT ELECTRIFICATION	P MOREL	V MERLE						

2. FINANCES

2.1 Décision modificative N°1 – budget Maison de santé

Le Conseil municipal :

APPROUVE A L'UNANIMITE la décision modification n°1 au budget Maison de santé

2.2 Subvention 2021 à l'ADMR

Le Conseil municipal :

APPROUVE A L'UNANIMITE le versement de la subvention 2021 auprès de l'ADMR

2.3 Dégrèvement fuite après compteur

Le Conseil municipal :

APPROUVE A L'UNANIMITE le dégrèvement correspondant à une fuite après compteur en application de la loi Warsmann.

2.4 Demande de subvention friche Bardon – AAP fond friche et AAP Ademe

Le Conseil municipal :

APPROUVE A L'UNANIMITE les demandes de subvention pour la friche Bardon dans le cadre de l'appel à projet fond friche et de l'appel à projet Ademe.

APPROUVE A L'UNANIMITE le plan de financement

2.5 Demande de subvention diagnostic AEP – Agence de l'eau et Conseil départemental

Le Conseil municipal :

APPROUVE A L'UNANIMITE la demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil départemental pour le diagnostic AEP

3. DOMAINE ET PATRIMOINE

3.1 Vente Assemblé La Faurie

Le Conseil municipal :

APPROUVE A L'UNANIMITE la vente de l'assemblé de La Faurie ainsi que le terrain de 500 m² environ. L'avis des Domaines sera demandé. Le choix de l'acquéreur sera soumis au vote d'un prochain Conseil municipal.

3.2 Vente terrain – accès Salaisons du Lignon

Le Conseil municipal :

APPROUVE A L'UNANIMITE* la vente du terrain aux Salaisons du Lignon permettant de réaménager l'accès à l'entreprise.

*M. JP AULAGNIER n'a pas pris part au vote

3.3 Location terrain à TDF

Le Conseil municipal :

DECIDE d'organiser en amont une rencontre avec les habitants du Pré, La Faye et Esclune. L'approbation de la location du terrain pour l'implantation d'une antenne sera présentée lors d'un prochain Conseil municipal.

3.4 Vente de terrain – projet déplacement de la pharmacie

Le Conseil municipal :

APPROUVE à l'unanimité la vente du terrain pour le déplacement de la pharmacie et le recours à un bureau d'étude pour les estimations de travaux. L'avis des Domaines sera demandé.

3.5 Approbation RPQS eau et assainissement 2020

L'approbation des RPQS sera proposée au prochain Conseil municipal

3.6 Mise à jour tableau voie communale

Le Conseil municipal :

APPROUVE à l'unanimité la mise à jour du tableau des voies communales en intégrant la « voie agricole »

4. FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

4.1 Création de 2 postes d'agents de maitrise

Le Conseil municipal :

APPROUVE A L'UNANIMITE la création de 2 postes d'agents de maitrise à compter du 1^{er} novembre 2021 suite à l'inscription sur la liste d'aptitude de 2 agents.

4.2 Création d'un poste d'adjoint administratif

Le Conseil municipal :

APPROUVE A L'UNANIMITE la création d'un poste d'adjoint administratif (22 heures) à compter du 28 octobre 2021 dans le cadre du recrutement d'un agent.

5. FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

5.1 Convention constitutive d'un groupement de commandes en vue de retenir une plateforme de dématérialisation des marchés publics

Le Conseil municipal :

APPROUVE A L'UNANIMITE la proposition d'adhésion au groupement de commande coordonné par le CDG43.